Ablon-sur-Seine
Alfortville
Arcueil
Athis-Mons
Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
Cachan
Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
Chevilly-Larue
Choisy-le-Roi
Créteil
Fontenay-sous-Bois
Fresnes
Gentilly
L'Haÿ-les-Roses
Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
Juvisy-sur-Orge
Le Kremlin-Bicêtre
Limeil-Brévannes
Maisons-Alfort
Mandres-les-Roses
Marolles-en-Brie
Morangis
Nogent-sur-Marne
Noiseau
Orly
Ormesson-sur-Marne
Paray-Vieille-Poste
Périgny
Le Perreux-sur-Marne
Le Plessis-Trévise
La Queue-en-Brie
Rungis
Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
Santeny
Sucy-en-Brie
Savigny-sur-Orge
Thiais
Valenton
Villecresnes
Villejuif
Viry-Chatillon
Villeneuve-le-Roi
Villeneuve-Saint-Georges
Villiers-sur-Marne
Vincennes
Vitry-sur-Seine

Fascicule 06.1
La vallée de la Bièvre

La vallée de la Bièvre se situe à l'interface entre le département du Val-de-Marne et celui des Hauts-de-Seine. Aujourd'hui canalisée, enterrée mais en cours de réouverture, la rivière éponyme a façonné et orienté l'aménagement de ce territoire : le développement de cette petite vallée urbaine est étroitement lié au passage de la rivière.

Les coteaux sont fortement urbanisés, marqués par de l'habitat ancien aux maisons en meulière, des pavillons avec leur jardin et des rues à forte pente, tandis que le fond de vallée est dominé par de grands ensembles et des espaces ouverts dans le lit majeur de la rivière. Cette vallée urbaine est marquée par une grande diversité d'ambiances et de paysages.

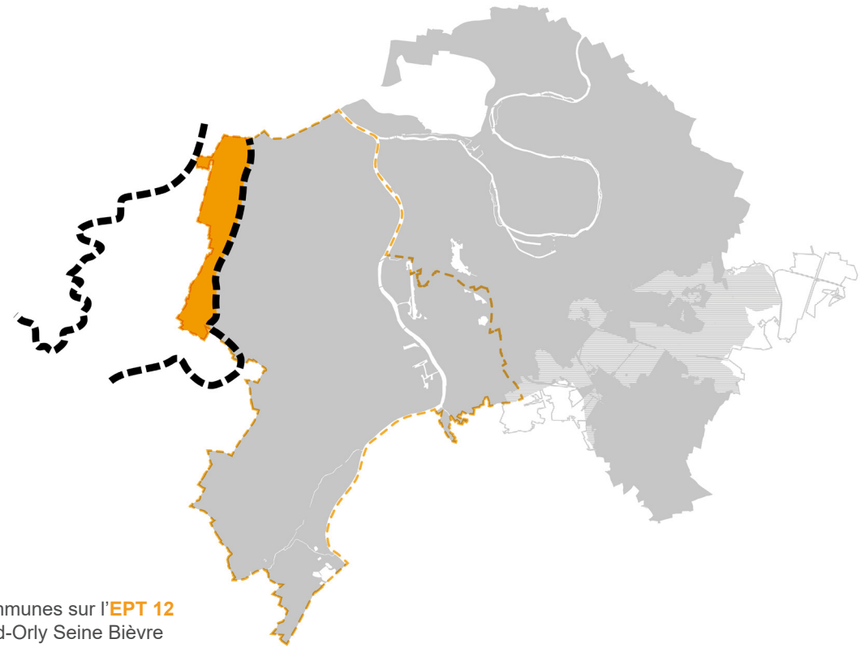

5 communes sur l'**EPT 12**
Grand-Orly Seine Bièvre

Le Val-de-Marne

Entité 1 - La vallée de la Bièvre

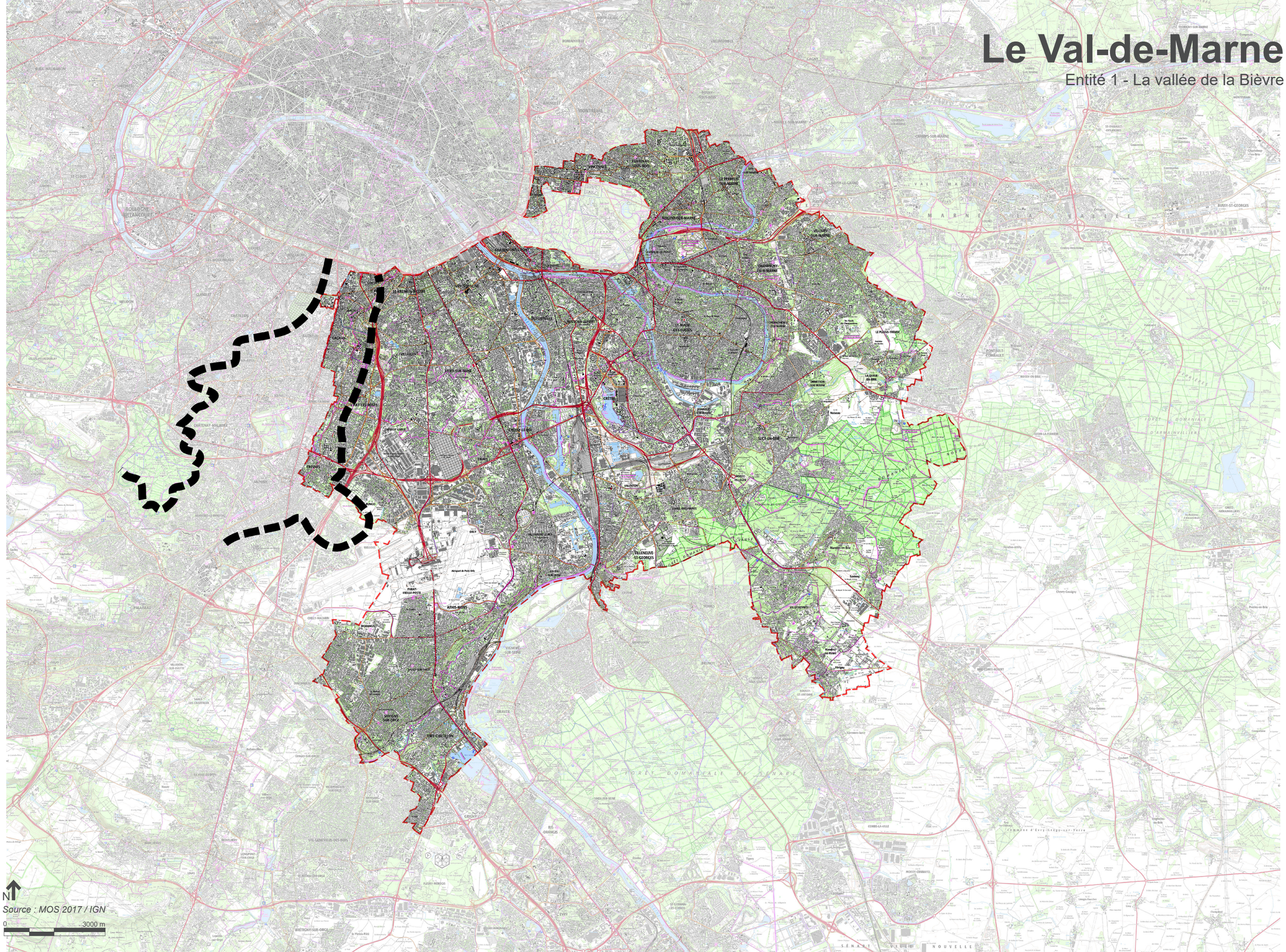

Le Val-de-Marne

Entité 1 - La vallée de la Bièvre

FONTENAY-SOUS-BOIS
VINCENNES
LE PERREUX-SUR-MARNE
BRY-SUR-MARNE
SAINT-MANDE
NOGENT-SUR-MARNE
VILLIERS-SUR-MARNE
CHARENTON-LE-PONT
SAINT-MAURICE
JOINVILLE-LE-PONT
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
GENTILLY
LE KREMLIN-BICÊTRE
IVRY-SUR-SEINE
MAISONS-ALFORT
ARCUEIL
ALFORTVILLE
LE PLESSIS-TREVISE
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
CHENNEVIÈRE-SUR-MARNE
CACHAN
VILLEJUIF
ORMESSON-SUR-MARNE
LA QUEUE-EN-BRIE
VITRY-SUR-SEINE
CRETEIL
BONNEUIL-SUR-MARNE
L'HAY-LES-ROSES
NOISEAU
CHEVILLY-LARUE
CHOISY-LE-ROI
SUCY-EN-BRIE
THIAIS
FRESNES
VALENTON
RUNGIS
LIMEIL-BREVANNES
BOISSY-SAINT-LEGER
MAROLLES-EN-BRIE
ORLY
SANTENY
VILLENEUVE-LE-ROI
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
ABLON-SUR-SEINE
PARAY-VIEILLE-POSTE
VILLECRESNES
ATHIS-MONS
MANDRES-LES-ROSES
MORANGIS
PERIGNY
JUVISY-SUR-ORGE
SAVIGNY-SUR-ORGE
VIRY-CHATILLON

Périmètre de l'entité/unité
Périmètre de l'Atlas
Urbanisation
Forêts, bois, parc etc.
Agriculture
Hydrographie
Infrastructures

N

Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m

Synthèse des enjeux

Des enjeux porteurs de projet.

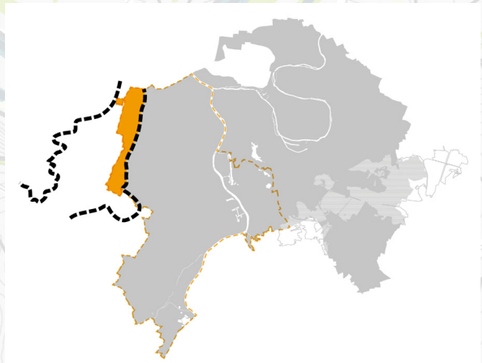

- Périmètre de l'Atlas
- Périmètre unité
- Axe structurant
- Grand Paris Express
- Maillage vert structurant
- Maillage vert secondaire
- Coulée verte, aqueducs
- Basculement topographie

N

Source : MOS 2017 / IGN

0 1500 m